



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

Arrêté en date du 30 DEC. 2024

La ministre de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la Forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour la période 2023-2025 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur d'études hors classe au titre de l'année 2025 (par ordre alphabétique) :

NOM – Prénom	Affectation
BLANLOEIL Yves	ONIRIS - Géraudière
CORBALAN Nathalie	APT - Saclay-Palaiseau
DUBREIL CHENEAU Estelle	ANSES
GUYOMARCH Rémi	IGN
KOUKI Cyrine	AC/DGER/SET/SDPOFE/BEX
LAFITTE Cécile	BSA - Bordeaux
LE NORCY Arnaud	ACO - AgroCampus Ouest Rennes
MATHET Ismeline	ENV - Toulouse

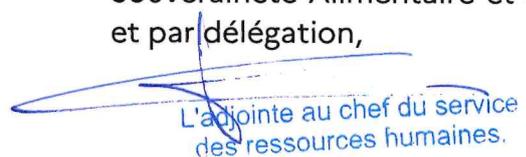
NOSJEAN Sabine	ASD - Dijon
PORCEDDU Jean-Michel	ASD - AgroSup Dijon site de Marmilhat
REBEIX Catherine	VetAgroSup - Lyon
SALGUERO Raphaëlle	Site Rivesaltes du CFPPA Rivesaltes
VACHER Perrine	ENSP Versailles
VIDAL-DIALLO Sandrine	VetAgroSup - Clermont

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.



Fait le : 30 DEC. 2024

Pour la ministre de l'Agriculture, de la
Souveraineté Alimentaire et de la Forêt
et par délégation,



L'adjointe au chef du service
des ressources humaines.

Nadine RICHARD-PEJUS

